

LE CHECK-UP D'ENTREPRISE

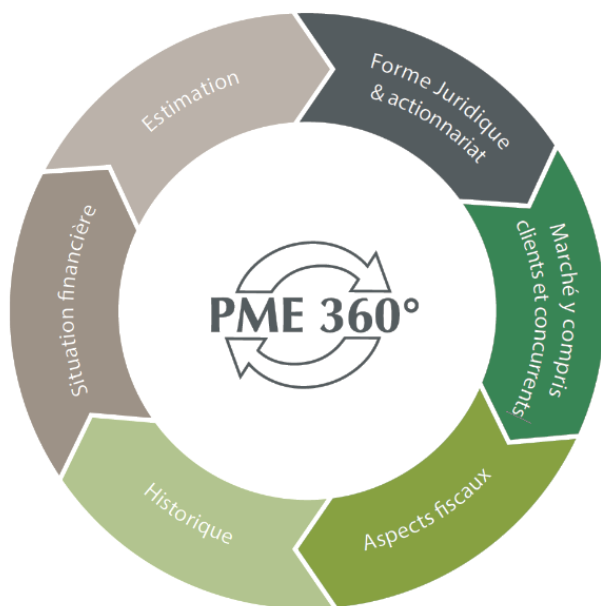
Vous êtes propriétaire d'entreprise et vous vous posez des questions au sujet de sa transmission.

Vous avez des idées mais n'avez pas encore eu le temps de vous y consacrer totalement.

COMMENCEZ PAR LA PRESTATION



TOUR D'HORIZON DES THÈMES TRAITÉS
LORS DE LA PRESTATION PME 360° –
INDIVIDUALISÉE CAS PAR CAS :



DÉMARCHE :

1 Entretien confidentiel avec des spécialistes

Entretien confidentiel, d'une durée d'environ deux à trois heures par un économiste d'entreprise de Dimension SA et un avocat. La discussion est menée en suivant une check-list élaborée par Dimension sur la base de notre expérience pratique liée à de nombreux cas de succession d'entreprises (voir www.dimension.ch/references.html).

2 Projet de rapport de synthèse

Un rapport de synthèse conjoint est préparé par le spécialiste de Dimension et l'avocat. Il fait un état de la situation de l'entreprise et de l'entrepreneur, eu égard à la recherche d'une solution de succession.

3 Remise du rapport avec un plan d'actions suggéré

Ce rapport est présenté au client lors d'un entretien. Il permet à l'entrepreneur de procéder à une première réflexion concrète au sujet de la succession de son entreprise. Libre à lui ensuite de définir le calendrier et les étapes qu'il souhaite mettre en œuvre.

Pour obtenir plus d'informations sur PME 360°, contactez directement nos conseillers expérimentés.

Bureau de Lausanne :



Claude Romy - Directeur général
romy@dimension.ch
M +41 79 212 50 77

Bureau de Genève :



Tanja Jamina - Fondée de pouvoir
tanja.jamina@dimension.ch
Tél. +41 21 317 52 16



Eva Joss – Directrice adjointe
eva.joss@dimension.ch
M +41 79 542 86 74